Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 1 - 2008

NOUVELLE APPROCHE DU RÉSEAU VIAIRE DE LA VILLE DE MEAUX ANTIQUE (SEINE-ET-MARNE)

David COUTURIER

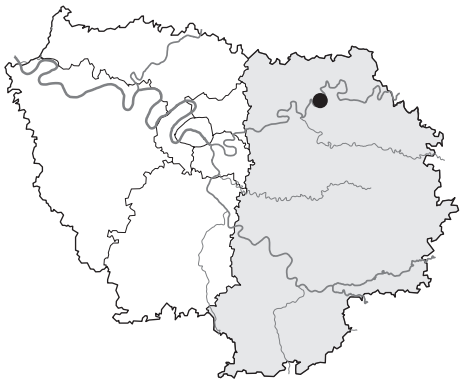

Résumé

Le plan du réseau des rues antiques de la ville de Meaux a été établi au XIXe s. par A.-E. Carro. Les opérations d'archéologie préventive récentes permettent de valider ses grandes lignes et de proposer de nouvelles hypothèses. La permanence du réseau viaire antique s'exprime par sa fossilisation dans le parcellaire urbain actuel.

Abstract

The roman street map of Meaux was drawn up by A.-E. Carro in the 19th century. The recent archaeological excavations have made it possible to validate its broad outline and to propose new hypotheses. The roman street map has been largely fossilized by more recent urban boundaries.

Mots-clés : *Meaux, voirie urbaine, Antiquité, La Tène D2, abbaye, castrum, parcellaire*

Keywords : *Meaux, street map, roman, La Tène D2, abbey, castrum, boundaries*

Cet article a pour but de présenter une synthèse des données récentes concernant les découvertes d'éléments du réseau viaire de la ville de Meaux antique et de les confronter avec les recherches effectuées au XIXe s.

Le cadre topographique retenu est celui de la ville du Haut-Empire : il correspond à la zone d'intervention privilégiée de l'archéologie préventive. Cette partie de la ville de Meaux, après le phénomène de rétraction urbaine du Bas-Empire, a été peu concernée par l'urbanisation et ce, jusqu'au XIXe s. : seule la construction d'abbayes - celle de Saint-Faron en particulier, fondée au VIIe s.- témoigne d'un lent processus de reconquête urbaine. Cette absence d'urbanisation sur une longue période a permis une bonne préservation des niveaux archéologiques qui apparaissent souvent immédiatement en dessous de la terre végétale.

La faible surface de cette ville du Haut-Empire (8 ha sur les 60 ha actuels) qui sera incluse dans le *castrum*, puis dans l'enceinte médiévale, ne bénéficie pas des mêmes possibilités d'observation du fait de sa situation dans un périmètre protégé au titre des Monuments Historiques et donc moins soumis aux aménagements.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA TOPOGRAPHIE DE MEAUX ANTIQUE

Le site de la ville antique de Meaux, *Ia(n)tinum*, capitale de la cité des Meldes, s'intègre dans un méandre de la Marne (fig. 1) recoupé peut-être dès l'Antiquité.

Une fouille réalisée en 2005 au 23 boulevard Jean Rose, a permis pour la première fois d'attester une occupation structurée de La Tène D2b sous les vestiges de la ville romaine. La densité des structures en creux et l'importance des rejets de mobilier permettent d'envisager la présence d'un site important. Cette occupation laténienne tardive s'étend à l'ouest au moins jusqu'à la rue Alfred Maury et à l'est jusqu'au Centre Hospitalier. De même, la fouille préventive réalisée près de l'angle de la rue de la République avec la rue Saint-Faron (SETHIAN, PIOZZOLI 1997) a livré « quelques tessons de La Tène finale » sans précision du contexte. La fouille du 25 rue Saint-Fiacre, réalisée en 2007, confirme l'extension vers le nord de cette occupation : les 8000 m^{2} fouillés ont livré des vestiges qui s'étalent de La Tène D1 à La Tène D2b. Si l'occupation de la première période est faiblement représentée (un fossé et des fosses), les structures de La Tène D2b traduisent à la fois une intensification de la présence laténienne et peut-être une mutation de la forme d'occupation : les trous de poteau et les tranchées de sablière basse témoignent de la présence d'un habitat qui semble sectorisé. Au final, l'hypothèse d'un habitat groupé laténien tardif situé à l'emplacement de la ville antique peut désormais être avancée avec des bases matérielles. Sa chronologie devra être précisée.

La ville antique est connue grâce aux découvertes effectuées au XIXe s. qui ont été complétées au cours de la seconde moitié du XXe s. par des observations lors de travaux d'urbanisme et par des fouilles dans les années 1980-1990 (MAGNAN 1988). Ces recherches ont mis en évidence un réseau de rues formant un quadrillage urbain dans lequel sont attestés des thermes, un théâtre et un édifice de spectacle à arène (MAGNAN à paraître). L'emplacement du forum n'est pas localisé, de même que celui de la ou des nécropoles du Haut-Empire. L'habitat est l'aspect le moins documenté.

La ville s'équipe d'un *castrum* au Bas-Empire, qui est encore conservé en élévation et qui a été intégré dans l'enceinte médiévale.

Un sanctuaire monumental périurbain est installé sur un versant dominant le site de la ville antique, au lieu-dit « la Bauve » (MAGNAN 1998). La présence de concentrations de pièces d'armement de La Tène ancienne à l'emplacement du sanctuaire antique et au nord de celui-ci témoigne d'une consécration ancienne du lieu en relation avec des pratiques guerrières (trophées ?).

LE PLAN DE A.-E. CARRO AU XIXe S.

Les principales données concernant le réseau viaire de Meaux antique sont dues à Antoine-Étienne Carro, érudit du XIXe s. (CARRO 1872). Il est le premier à reconnaître la présence d'une rue antique orientée selon lui nord-sud et située à mi-chemin entre les rues de Châage et de Saint-Faron. Il donne même une largeur (6 m) à cet axe. Il évoque également l'existence de rues perpendiculaires, sans offrir guère de précisions, mais en restituant leur tracé sur un plan. De même, il déduit à partir de l'observation de « quelques vestiges », qu'il ne détaille pas, que les rues de Châage, Saint-Faron et Alfred Maury (ancienne rue du Sabot) constituent trois autres *cardines*. Ainsi se dessine un quadrillage de rues espacées de 80 m pour les *cardines*. On note que les *decumani* sont plus espacés au sud qu'au nord, sans que l'auteur n'apporte plus de renseignements (fig. 2).

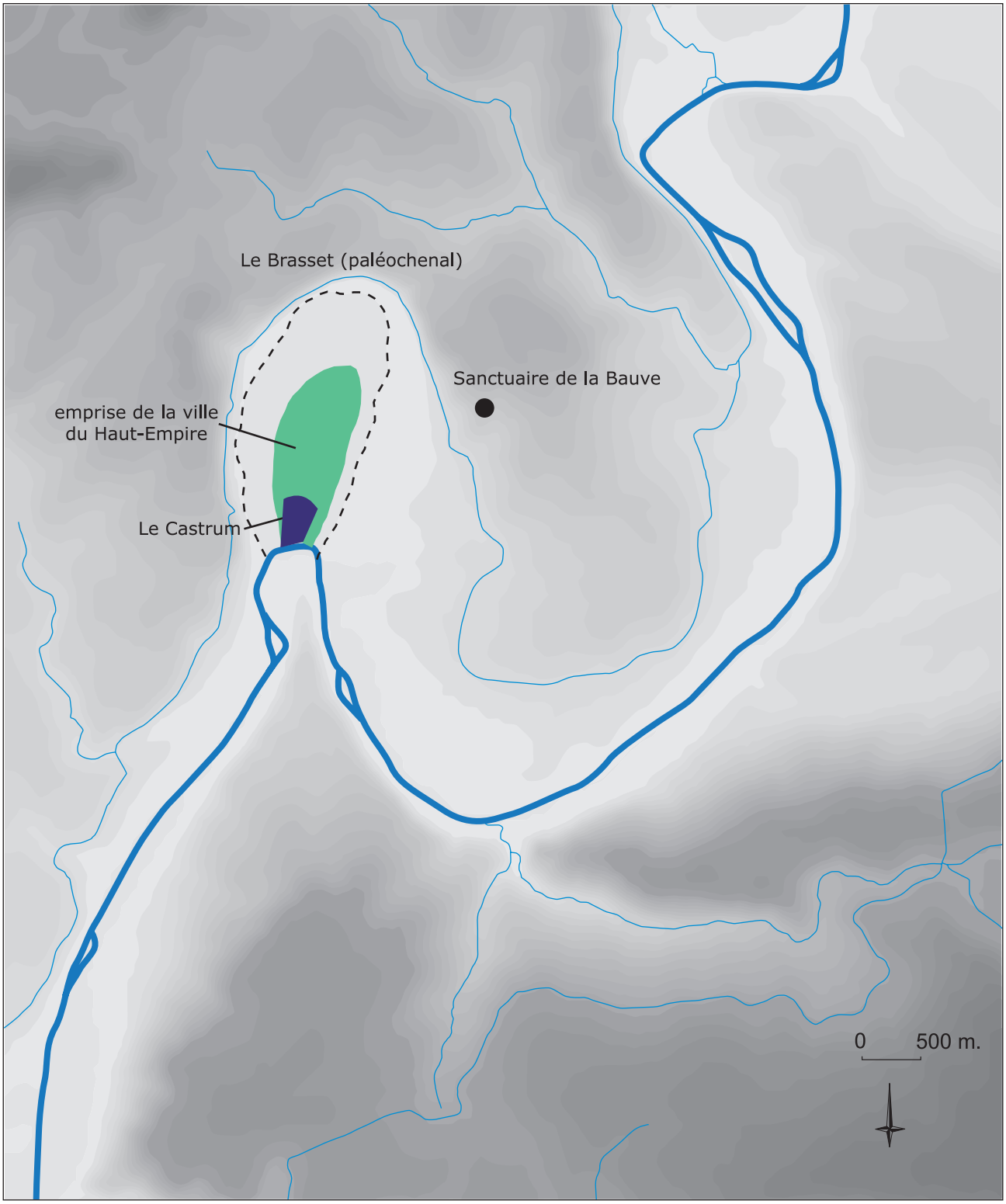

Fig. 1 - Meaux (Seine-et-Marne).
Plan topographique et hydrographique. © DAO S. Lepareux-Couturier (INRAP)

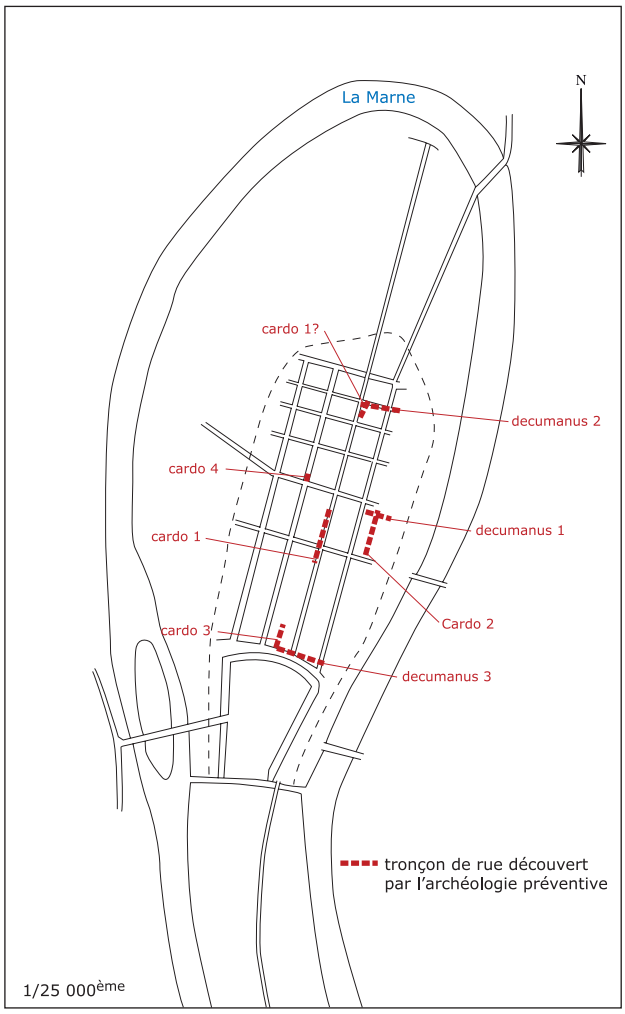

Fig. 2 - Meaux (Seine-et-Marne). Plan des découvertes récentes de tronçons de rues antiques superposé au plan de A.E Carro. © DAO F. Barenghi et N. Gomes (INRAP)

Faute de descriptions plus étoffées, et surtout faute de relevé, et en particulier de coupe, il est difficile avec les données de A.-E. Carro de faire la part des choses entre l'observation archéologique rigoureuse et l'extrapolation à partir d'informations ponctuelles (MAGNAN 2007, p. 234). Ceci concerne tout autant les données relatives à l'habitat.

Deux découvertes de la fin du XIXe s. ont permis toutefois de confirmer les observations de A.-E. Carro :

- dans la rue de Châage, l'*Écho de La Brie* du 3 septembre 1890 nous apprend que « les travaux de canalisation des eaux effectués dans la rue de Chaâge, ont amené des découvertes intéressantes et confirmé les observations des archéologues. Les ouvriers ont retrouvé la voie romaine empierrée qui suivait en ligne droite cette rue (…) ».

On peut se demander si la mention dans le manuscrit d'Alfred Bonno (BONNO s. d.) de la découverte en 1889, « à 2,50 m de profondeur au-dessous de la voie ferrée des traces de l'ancienne voie romaine parfaitement reconnaissable » est à rapporter à la découverte précédente.

- Rue Alfred Maury, l'*Écho de La Brie* du 27 septembre 1889 témoigne que « les travaux de terrassement pour la construction des égouts qui doivent enfin rejeter dans la Marne les eaux de l'abattoir, viennent d'amener la découverte d'une rue romaine. La chaussée, fort bien conservée, est formée d'un blocage très solide et très bien pris. Elle est à trois mètres au-dessous du sol moderne. Cette voie suivait absolument la rue du Sabot actuelle. Les terrassiers la retrouveront pendant toute la durée des travaux ».

Le travail de A.-E. Carro, qui reste la base de l'archéologie meldoise, a été repris par J.-M. Desbordes, qui a observé l'adaptation de la trame viaire avec la topographie du site. Il a ainsi rapproché l'orientation de la rue antique située entre les rues de Châage et de Saint-Faron (soit nord-nord-est/sud-sud-ouest), qu'il qualifie de *cardo maximus*, avec « la dorsale de l'isthme insubmersible de sables alluviaux occupé par la ville antique » (DESBORDES 1970, p. 63). Pour J. Mesqui, la disposition de cet axe est conditionnée par le passage de la voie Sens-Troyes-Lyon—Senlis-Beauvais (MESQUI 1980, p. 47).

Cette notion de *cardo maximus* avec son corollaire, le *decumanus maximus* (actuelle rue Saint-Rémy), est devenue un postulat de l'archéologie meldoise (MAGNAN 1988). D'ailleurs si le premier axe est attesté par l'archéologie ancienne ou plus récente (cardo 1), tel n'est pas le cas du second. Rappelons avec G. Chouquer que les termes de *cardo* et de *decumanus* ne sont attestés que pour la cadastration rurale (CHOUQUER 1993, p. 67). J.-P. Laporte, qui ne retient pas le concept de *maximus*, mais reste dans des considérations théoriques, a proposé un tracé des *cardines* de la partie sud de la ville du Haut-Empire adapté à la courbure « des deux concavités du méandre de la rivière resserré à cet endroit » (LAPORTE 1996, p. 195). Avec la ville de Besançon (De Vesontio à Besançon 2006, p. 73), qui présente une disposition topographique de méandre similaire à celle de Meaux, on s'aperçoit qu'un

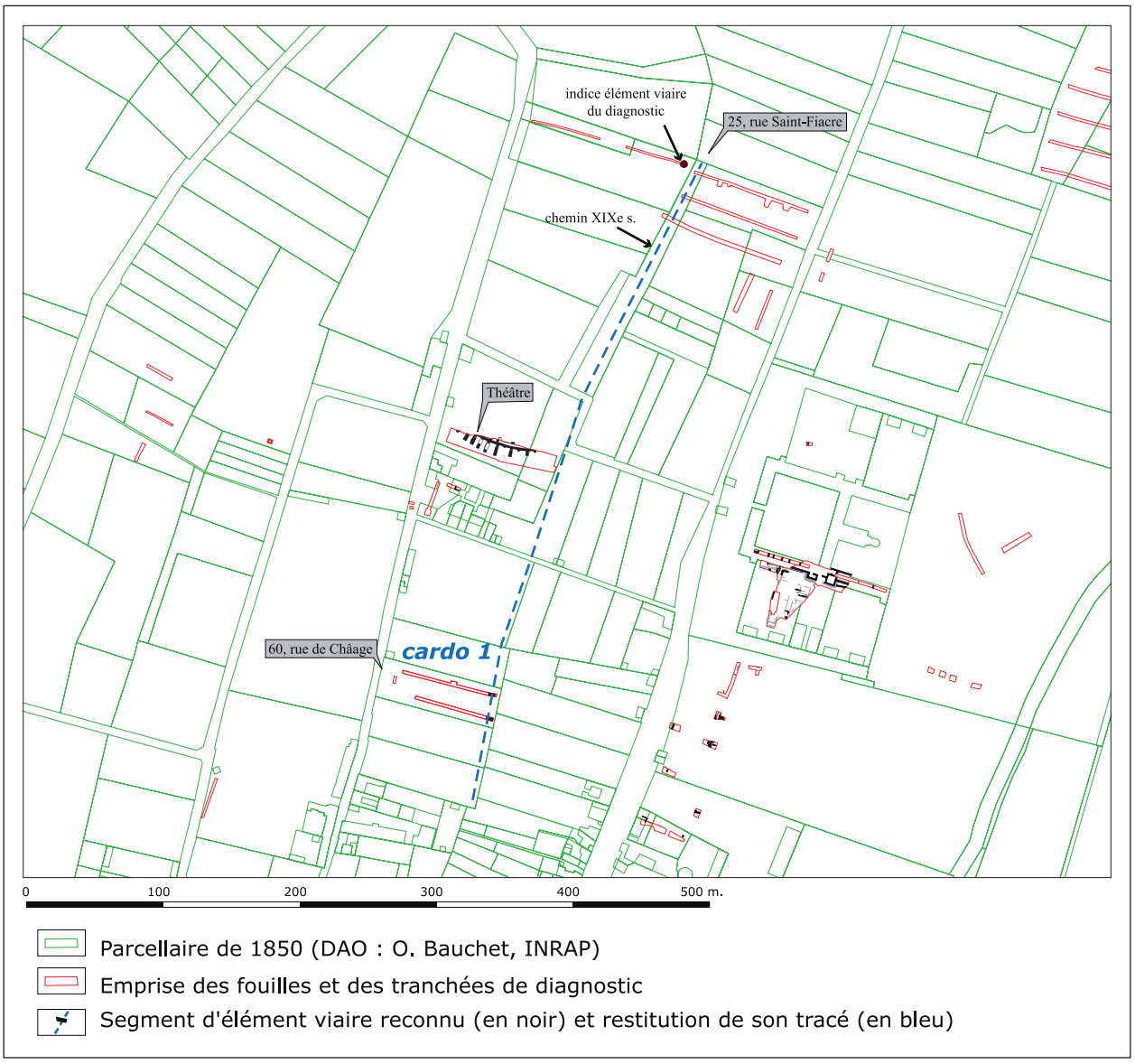

Fig. 3 - Meaux (Seine-et-Marne). Le *cardo* 1 entre découvertes archéologiques et analyse morphologique. © DAO D. Couturier (INRAP)

axe majeur autour duquel se pressent les bâtiments publics peut très bien cohabiter avec des voies disposées de manière pragmatique (tracé rayonnant). À Meaux, au contraire, la relation entre la disposition des bâtiments publics et l'axe « nord-sud » considéré comme majeur n'est pas aussi claire : si le théâtre (cf. fig. 4) et l'édifice de spectacle à arène sont situés le long du tracé supposé de ce *cardo,* les fouilles qui y ont été conduites n'ont pas mis en évidence des segments de cette rue : le dégagement du théâtre a certes révélé des niveaux de circulation à l'est de l'édifice, mais ils n'évoquent pas une chaussée.

Par ailleurs, la fouille du 25 rue Saint-Fiacre (cf. *infra*) n'a pas permis de retrouver la continuité supposée vers le nord du *cardo* 1. Si lors du diagnostic nous avions interprété une épaisse couche de cailloutis (0,45 m) comme appartenant à un tronçon de rue, la fouille a montré que ce cailloutis correspondait en définitive à un apport de matériaux pour faire face à un tassement lié à une excavation sous-jacente. Il est clair que notre interprétation préliminaire a été orientée par la recherche de la continuité du *cardo* 1 vers le nord, tout en étant influencée par les recherches historiques antérieures liées au *cardo maximus*. Surtout, la situation en fond de parcelle du niveau de cailloutis a rappelé la disposition du *cardo* au 60 rue de Châage et ce, d'autant plus que sur le cadastre de 1850 figure sensiblement au même niveau un chemin qui est lui aussi en fond de parcelle (fig. 3). Dans ce cas de figure, il est clair que, non seulement les observations archéologiques ont été mal interprétées, mais aussi que les critères d'analyse morpholo-

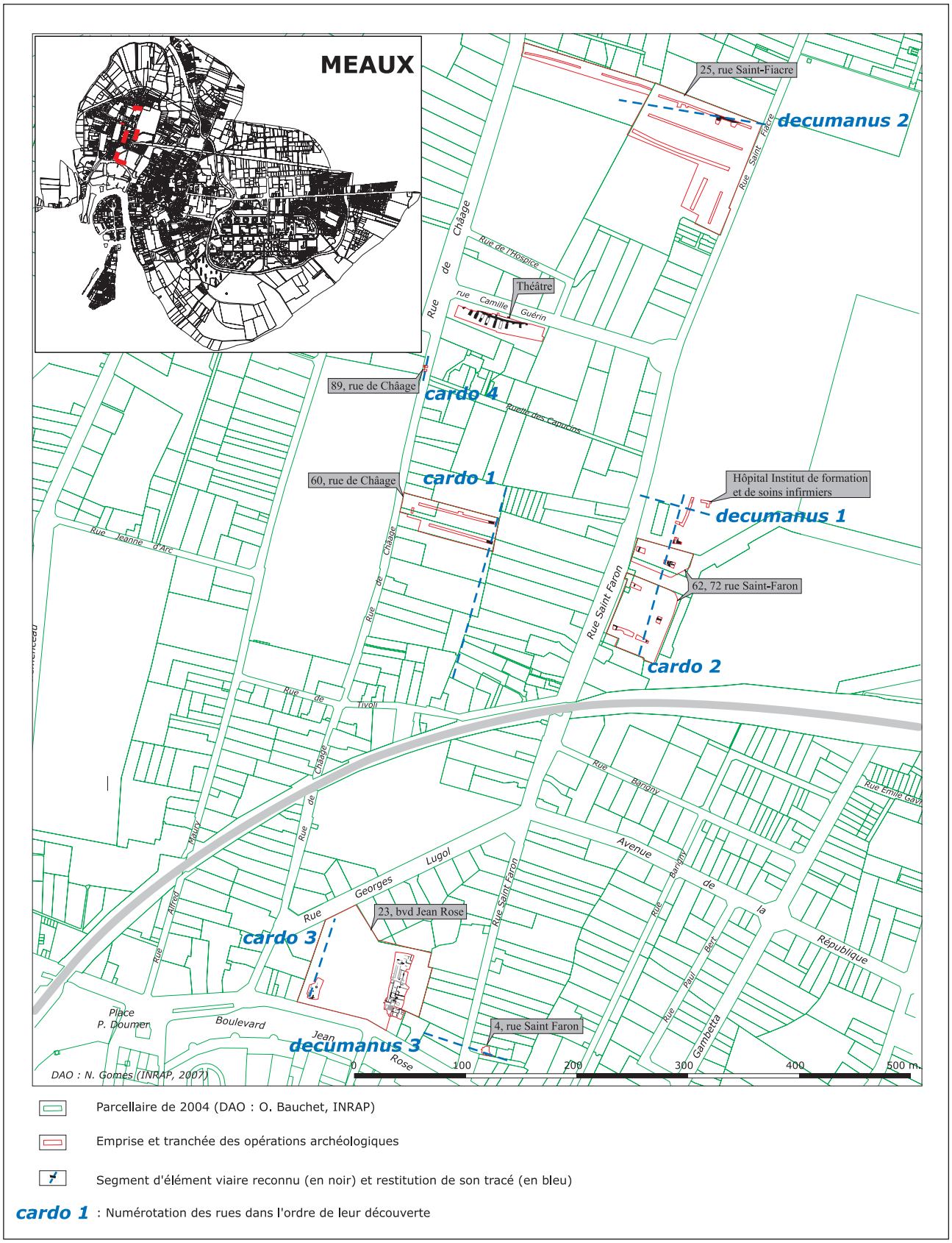

Fig. 4 - Meaux (Seine-et-Marne). Plan des découvertes récentes de tronçons de rues antiques. © DAO N. Gomes et D. Couturier (INRAP)

gique du parcellaire ancien ont été pris à défaut. En l'état actuel des connaissances, rien n'indique que le *cardo* 1 soit présent au nord du théâtre. La fouille du 23 boulevard Jean Rose a montré que les thermes (repérés au sud de la rue Saint-Faron) ne sont pas situés le long de l'axe « majeur » supposé.

La notion de quadrillage est aussi à manier avec précaution. La proposition de restitution de la trame viaire de Meaux de A.-E. Carro s'inscrit en droite ligne dans le modèle des plans dits « programmatiques » (planification selon un plan régulier) (BEDON, CHEVALLIER, PINON 1988, p. 9) : à partir de découvertes archéologiques ponctuelles, le tracé des rues, formant un quadrillage orthogonal, est restitué. Ce modèle a été critiqué par F. Dumasy qui souligne que « les seuls plans très réguliers sont les plans restitués » (DUMASY 1992, p. 152). De son côté G. Chouquer plaide pour une approche morphologique de la ville qui aboutit à la lecture de trames multiples (CHOUQUER 1993).

L'APPORT DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES RÉCENTES

La mise en place de la loi sur l'archéologie préventive de 2001 et la définition de zonages ont permis la multiplication du nombre d'opérations archéologiques préventives prescrites sur la ville de Meaux par le Service Régional de l'Archéologie d'Île-de-France, et en corollaire a contribué à la fidélisation progressive d'un archéologue de l'INRAP pour le suivi de celles-ci. Cette activité s'est établie en étroite collaboration avec Danielle Magnan, ingénieur chargée de la gestion du nord de la Seine-et-Marne au Service Régional de l'Archéologie. Cette systématisation de la surveillance archéologique a conduit à une multiplication de données qui renouvellent d'ores et déjà la vision de la ville antique.

Nous avons opté pour une présentation par notice des données concernant la trame viaire meldoise dans la mesure où notre documentation est inégale : sur les sept tronçons de rues découverts entre 2002 et 2007, quatre ont été repérés lors d'un diagnostic, un en fouille et deux lors d'une surveillance de travaux (fig. 4). L'une des découvertes (4, rue Saint-Faron) concerne une surveillance de travaux prescrite en diagnostic. Les données de la fouille du 23 boulevard Jean Rose sont les moins complètes, faute de rapport.

La présentation analytique des découvertes s'articulera autour de trois axes : le contexte de la découverte, une description de la rue antique et le cas échéant une présentation des éléments de datation. Un tableau récapitulatif (fig. 5) résume les données disponibles.

CARDO 1 : 60, RUE DE CHÂAGE (fig. 6)

La rue a été repérée en fond de parcelle, conformément aux indications fournies par A.-E. Carro. Deux tranchées de diagnostic orientées est-ouest ont permis de mettre en évidence deux segments de la rue. La proximité du mur de clôture ne nous a pas permis de dégager l'intégralité de sa largeur. Dans la tranchée située le plus au nord, elle a été observée en plan sur une largeur de 5,8 m. La deuxième tranchée a donné lieu à un sondage complet de la rue. Sa mise en place succède à une séquence stratigraphique épaisse de 1 m qui inclut trois phases de constructions : deux sont caractérisées par une association de tranchées de fondation de type sablière basse (US 1098 pour la mieux conservée), étroites (0,25 m) et peu profondes (0,30 m) avec des niveaux de sol construits en cailloutis (US 1097). Une construction mettant en œuvre une fondation empierrée (US 1061) leur succède.

			dimensions (en m)					aménagements	
rue	site	nature de l'observation	surface reconnue (en m²)	hauteur recouvrement (en m)	longueur observée	largeur observée	hauteur observée	caniveau	trottoir
cardo 1	60 rue de Châage	diagnostic	284	0,2	4	5,8	1,3	non ?	non ?
cardo 2	62-72 rue Saint-Faron	diagnostic	245	0,5	2	3,9	0,5	?	?
cardo 2	100 rue Saint-Faron	diagnostic	248	2	5	1	1	?	?
cardo 3	23 bd J. Rose	fouille	169	3	20	entre 7 et 3,2	2	oui	oui
decumanus 1	100 rue Saint-Faron	diagnostic	248	1	2	2,4	1,1	?	?
decumanus 2	25, rue Saint-Fiacre	fouille	5000	0,5	80	7,5 à 4	0,5	oui	oui
decumanus 3	4, rue Saint-Faron	surveillance de travaux	216	0,9	6,8	2,2	1,6 m	non ?	non ?

Fig. 5 - Tableau des données relatives aux découvertes de tronçons de rues antiques.

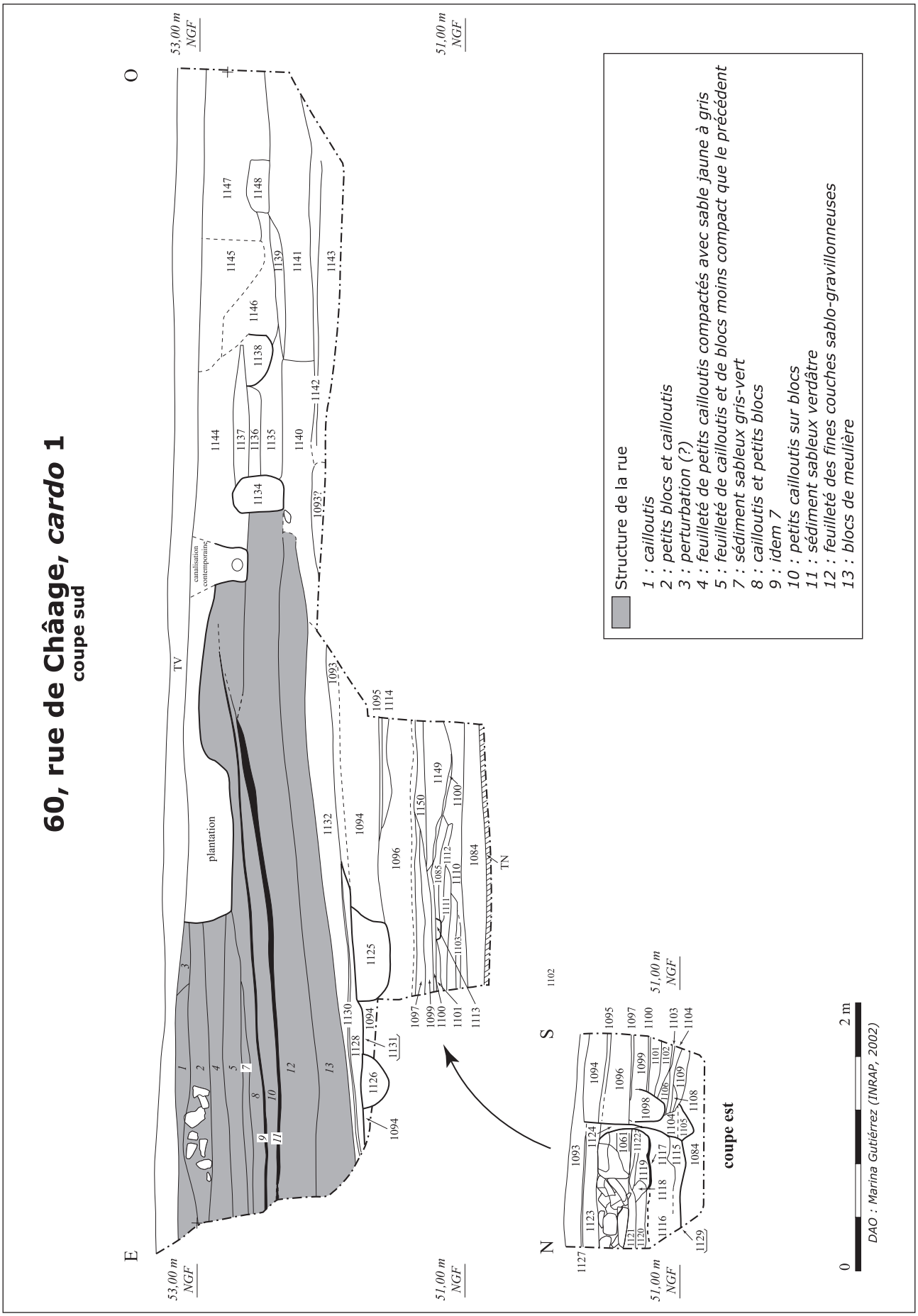

Fig. 6 - Meaux (Seine-et-Marne). Coupe du *cardo* 1 au 60 rue de Châage. © DAO M. Gutiérrez (INRAP)

Fig. 7 - Meaux (Seine-et-Marne). Vue du cardo 1 au 60 rue de Châage . © D. Couturier (INRAP)

Aucun mobilier n'a été recueilli dans cette séquence d'habitat, ce qui nous prive d'un précieux *terminus post quem* pour la construction du *cardo* 1 (fig. 7).

À la base de la chaussée, on observe un niveau de blocs de meulière disposés en épis : ils forment un hérisson épais de 0,2 m. Au dessus, un ensemble de fines couches sablo-gravillonneuses formant un feuilleté attestent des premiers niveaux de construction de la chaussée. Ils sont surmontés par une fine couche de sédiment sableux verdâtre qui témoigne de l'utilisation de la chaussée. Les recharges supérieures sont aménagées avec des blocs et des cailloutis, avec des couches de sédiment sableux verdâtre intercalées. Au total, la hauteur de la chaussée atteint 1 m voire 1,3 m. Les deux couches supérieures, végétalisées, témoignent de l'altération des niveaux les plus récents de la rue par la mise en culture de la parcelle. Celle-ci se traduit par la présence de fosses de plantation qui ont oblitéré les recharges supérieures de la chaussée. Si ces plantations ne sont pas datées, il faut aussi souligner l'absence de toute occupation postérieure à l'Antiquité sur cette parcelle. Cette disposition associant faiblesse du recouvrement et absence d'occupations structurées post-antiques est caractéristique à Meaux de la sédimentation archéologique pour la ville du Haut-Empire.

Aucun aménagement n'a été reconnu pour ce *cardo* 1. La vision incomplète liée aux contraintes du diagnostic peut en partie expliquer cette lacune. Comme dans la plupart des cas évoqués dans le présent article, les matériaux employés pour la construction de la rue sont issus du sous-sol local, à savoir des alluvions (sable et gravier) accessibles sur place. Seul le radier fait appel à des ressources (pierres meulières) extraites à une certaine distance. Si le trottoir a été construit avec les mêmes matériaux que la chaussée, comme c'est le cas pour le site du 25 rue Saint-Fiacre, il est possible qu'il n'ait pas été reconnu. Et ce, d'autant plus que la vision en coupe ne facilite pas la lecture : la nature auto-compressible des matériaux alluvionnaires, qui explique la difficulté à percevoir des ornières, pourrait aussi rendre délicate la distinction entre la chaussée et le bas-côté. L'absence de caniveau est plus problématique, à moins d'imaginer qu'il soit unique (comme sur la fouille du 23 boulevard Jean Rose) et qu'il se situe côté est, où la vision est incomplète.

La datation de la construction et de l'utilisation de la rue n'est pas assurée : elle succède à une séquence d'occupation non datée et aucun mobilier n'a été retrouvé dans les niveaux de fonctionnement.

Par ailleurs, l'existence de vestiges d'habitat antérieurs à la mise en place du *cardo* 1 pose la question de la présence d'une rue qui pourrait fonctionner avec ceux-ci.

CARDO 2 : 62-72 ET 100 RUE SAINT-FARON

La mise en évidence d'un niveau d'amphores écrasées sur place et son démontage ont permis d'idenfier ce segment de rue. Les amphores constituent une recharge.

L'absence de moyens mécaniques ne nous a pas permis de réaliser un sondage dans cette voirie, ni d'effectuer un décapage complémentaire pour préciser son tracé. Sa largeur est de 3,9 m environ. Le terrassement de la tranchée de diagnostic l'a entamée sur une hauteur de 0,5 m. Les recharges surmontant le niveau d'amphore sont composées de cailloutis et de gravier compactés et oxydés. La recharge inférieure est constituée de blocs.

À 90 m plus au nord, un autre diagnostic effectué à l'emplacement projeté du futur Institut de Formation en soins infirmiers (IFSI) au n° 100 de la rue Saint-Faron, a permis de repérer dans une tranchée un autre

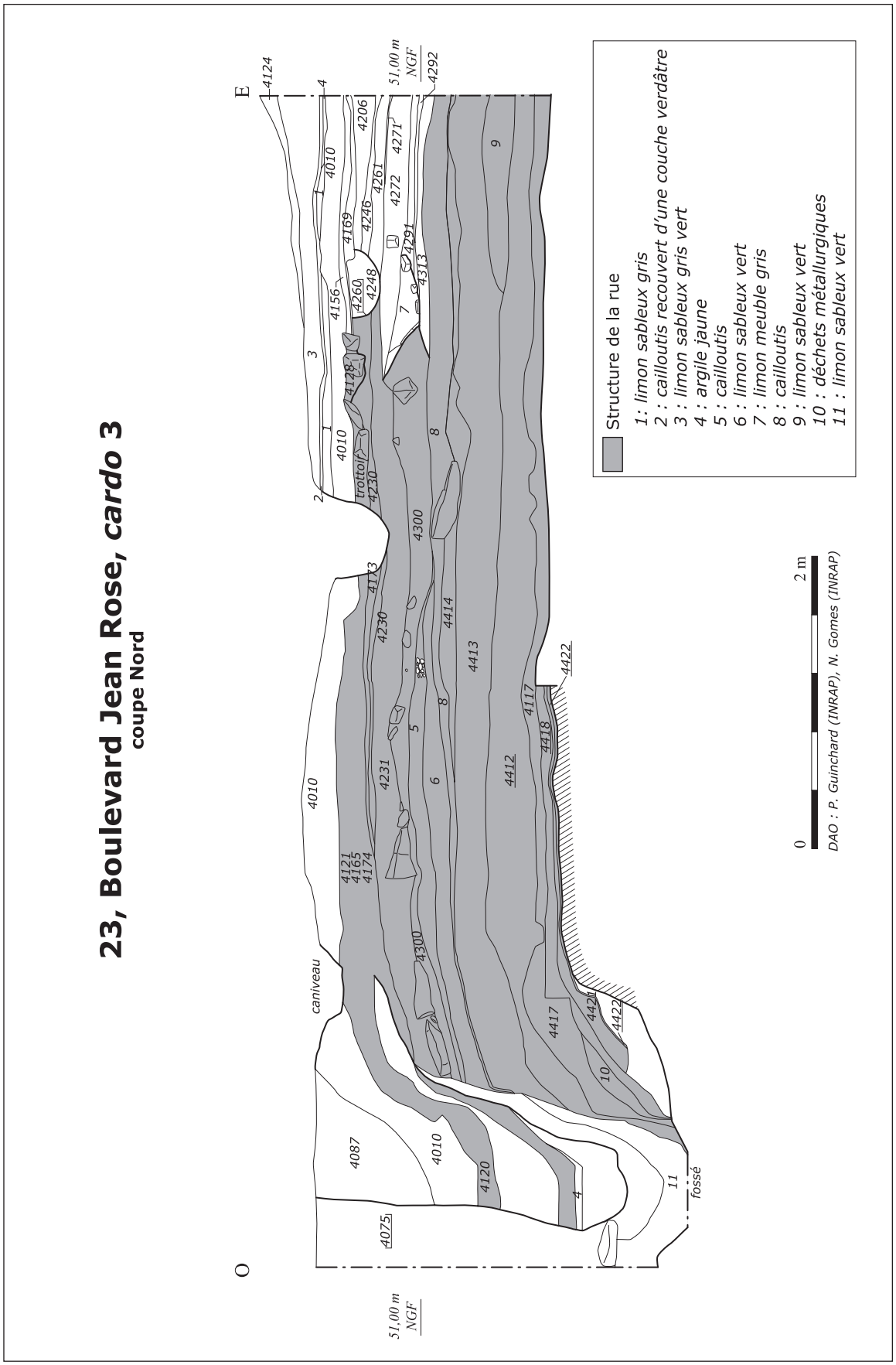

Fig. 8 - Meaux (Seine-et-Marne). Coupe du *cardo* 3 au 23 boulevard Jean Rose. © DAO P. Guinchard et N. Gomes (INRAP)

niveau d'amphores associé à des cailloutis et du sable compacté. Dans le prolongement du niveau d'amphores, au nord, on trouve une couche de fragments de mortier. Ces deux niveaux sont bordés à l'est par une couche de limon sableux tassé de couleur verdâtre. Tous ces niveaux, qui occupent une faible emprise, du fait des recoupements par des constructions postérieures liées à l'abbaye Saint-Faron, sont interprétés comme appartenant à des niveaux de circulation.

Dans une autre tranchée de sondage, située à 9 m plus au nord, un alignement de blocs calcaires, recouverts par une couche de petits blocs de meulière épais de 0,25 m, a été observé. Au-dessus, on trouve une couche de petits blocs calcaires associés à du sédiment. À l'instar des éléments évoqués ci-dessus, les recoupements limitent les possibilités d'observation. Néanmoins, nous proposons de les relier aux données précédentes afin d'attester la continuité de la rue vers le nord.

Dans la même tranchée, plus au nord, le *decumanus* 1 a été mis en évidence. La largeur observée est de 2,4 m : cet élément viaire a été recoupé au nord et au sud. Les niveaux de circulation sont conservés sur une hauteur de 1,1 m. Le plus ancien est composé de sable compacté. Au-dessus, on observe une série de couches caractérisées par une matrice graveleuse ou sableuse compacte. La base du niveau sommital de cet ensemble présente de petites dépressions (largeur : 0,15 m) qui pourraient correspondre à des ornières. Le mobilier recueilli est attribué au Ier s.

CARDO 3 : 23 BOULEVARD JEAN ROSE

La rue a été découverte lors de la fouille réalisée au 23 boulevard Jean Rose en 2005. Paradoxalement, c'était plutôt le *cardo* 1 qui était attendu en bordure ouest de la zone décapée côté est.

L'axe antique est apparu à 3 m sous la surface actuelle. Cette situation inhabituelle – les rues antiques à Meaux sont faiblement recouvertes, voire affleurantes (cf. fig. 5) – est due à un exhaussement moderne. Au total, les différentes recharges de la rue atteignent 2 m de puissance stratigraphique, qui ont pu être étudiés dans leur totalité, et sur une longueur de 20 m (fig. 8).

Les premiers états sont aménagés sur le terrain naturel, en bordure est d'un fossé orienté nord-sud, comblé à une phase ancienne de l'époque augustéenne. Les remplissages de ce fossé ont livré des fragments d'amphore italique associés à des restes fauniques.

La chaussée primitive (US 4422 à 4414) est large d'au moins 7 m. La bordure est se situe hors emprise, tandis que côté opposé, on observe que la succession de recharges est affectée par un tassement généré par la présence du fossé comblé. La chaussée est construite avec des cailloutis et les niveaux de circulation sont composés par une sédimentation sableuse verdâtre compacte. Cette séquence caractérisée par une large chaussée atteint 0,8 m de hauteur. Aucun aménagement bordier n'a pu être mis en évidence.

La séquence suivante (US 4300) est caractérisée par une chaussée plus étroite (5 m) du fait de l'installation de constructions sur le côté est. Les états postérieurs montrent la mise en place d'aménagements bordiers : un trottoir est installé à l'est. Large d'au moins 0,7 m, il est construit avec des blocs de meulière. Il est bordé à l'est par un mur de façade (US 4128).

Après une phase caractérisée par la mise en place d'un remblai composé d'une démolition d'un bâti en terre (US 4010), un nouvel état de voirie est installé : il se traduit par la présence d'ornières dans un sédiment gris-verdâtre compacté (non figuré sur la coupe présentée). La chaussée ainsi constituée est large de 2,5 m à 3,2 m selon que l'on valide ou non la présence d'un trottoir côté est. Elle est bordée en tout cas par un caniveau à l'ouest (cf coupe).

Le dernier état conservé de la rue est aménagé avec des dalles de grès de grandes dimensions (fig. 9), observé sur 2 m de large. Côté est, la rue dallée est bordée par un mur la séparant d'un trottoir. On peut ici se demander si ce mur ne servirait pas d'appui à un portique.

La mise en place du *cardo* 3 est datée de l'époque augustéenne. Il est recoupé par une cave au IIIe s.

Fig. 9 - Meaux (Seine-et-Marne). Le dallage du dernier état du *cardo* 3 au 23 boulevard Jean Rose. © D. Couturier (INRAP)

Fig. 10 - Meaux (Seine-et-Marne). La partie est du *decumanus* 2 avec son inflexion vers le nord-est au 25 rue Saint-Fiacre. © A. Berthier (INRAP)

DECUMANUS 2 : 25 RUE SAINT-FIACRE

Le *decumanus* 2 a été découvert au cours d'un diagnostic réalisé au 25 rue Saint-Fiacre, au nord de la ville de Meaux. Une fouille a permis d'étudier cet axe sur une longue distance (80 m), eu égard aux autres segments du réseau viaire meldois.

Au total, la sédimentation générée par la mise en place de la rue et ses recharges successives est épaisse de 0,5 m. Ce chiffre, qui peut sembler faible, est à mettre en relation avec la position excentrée de cet axe. Dans son état le plus ancien, la voirie est large de 7,5 m. Elle est construite avec des cailloutis directement disposés sur le terrain naturel. Aucun aménagement n'a été perçu. Le dernier état dégagé correspond à une chaussée plus rétrécie, large de 4 m, dotée de caniveaux bordiers et de trottoirs. Dans la partie orientale de l'emprise fouillée, le tracé s'infléchit vers le nord-est et forme une légère courbe (fig. 10). Cette modification du tracé initial est-ouest pourrait être en relation avec la mise en place d'un axe de circulation orienté nord-sud sur lequel le *decumanus* 2 viendrait se greffer.

L'état le plus récent dégagé est doté d'aménagements. La chaussée, construite en cailloutis, est bordée de chaque côté par un caniveau, construit en bois. Sa largeur est de 0,3 m pour une hauteur de 0,2 m. Au delà des caniveaux, une bande de gravier et de sable jaune large au maximum de 1,1 m matérialise un trottoir qui est en surplomb par rapport à la chaussée. Il faut noter qu'au moins un état de circulation s'est effectué sans caniveaux bordiers. Par ailleurs, la présence localisée dans les recharges supérieures de la voirie de rejets d'ossements animaux d'une part et de déchets liés à la métallurgie du fer (scories de forge) d'autre part, témoigne de la présence dans le premier cas d'une activité dont l'aire de travail est difficilement localisable à la fouille. Dans le second cas, les rejets massifs de scories illustrent l'omniprésence des forgerons aux abords de la rue. Dans cet îlot desservi par le *decumanus* 2, on retrouve, outre les forgerons, des potiers et des verriers, c'est-à-dire des artisans liés au travail du feu. En revanche, si les fours sont rejetés à l'arrière des parcelles, les foyers de forge sont tolérés en front de rue.

Plus généralement, les forgerons, dont la présence est attestée au 23 boulevard Jean Rose, sur le site de l'hôpital (pôle Mère-Enfant) et rue Georges Lugol (au nord du premier site), semblent occuper une place particulière dans l'économie de la ville antique. À

Fig. 11 - Meaux (Seine-et-Marne). Vue de la coupe longitudinale dans le *decumanus* 3 au 4 rue Saint-Faron. © D. Couturier (INRAP)

moins que cette « spécialisation » supposée soit plutôt à mettre en relation avec la difficulté à repérer les sites de forge liés à la taille des déchets les plus caractéristiques (battitures).

Le *decumanus* 2 est installé à l'époque augustéenne et des rejets de mobilier attestent son utilisation au moins jusqu'au IIe s. À l'instar du *cardo* 3, le tracé primitif de la voirie se greffe sur celui d'un fossé comblé à l'époque augustéenne.

DECUMANUS 3 : 4 RUE SAINT-FARON

Une surveillance de travaux prescrite en diagnostic a permis de repérer un tronçon de rue proposé comme *decumanus* (fig. 11). Les conditions d'intervention ont consisté à dégager la rue antique et à opérer un sondage sur une largeur de 0,5 m.

La rue a été observée sur une longueur de 6,8 m et une largeur de 2,2 m pour le niveau d'utilisation le plus récent. Elle se situe, une nouvelle fois, en limite de parcelle. Le mur de clôture sud de la propriété se « posant » littéralement sur le dernier niveau conservé de la chaussée, sa limite sud n'a pas été repérée, tandis qu'au nord l'impact des recoupements postérieurs et l'absence de fouille oblitèrent notre vision. En coupe, les niveaux de circulation ont pu être observés sur une hauteur de 1,6 m. À la base, directement sur le paléosol, une alternance de couches caillouteuses et de couches sableuses nous renseigne sur les premiers niveaux de construction et de fonctionnement.

La présence d'amphores italiques dans les niveaux les plus récents d'utilisation de la chaussée permet d'attester une mise en place précoce. Dans l'emprise du sondage, on observe que ces niveaux se superposent directement au paléosol. À l'opposé, le niveau d'utilisation le plus récent, constitué par un limon sableux noir, a livré de la céramique du IVe s. (Chenet 320). Le niveau d'utilisation inférieur, composé d'un sédiment sableux verdâtre, est datable du IIIe s. (gobelet métallescent). Le *decumanus* est perforé par des structures en creux datées des Xe-XIe s.

SYNTHÈSE, PROBLÉMATIQUES ET PERSPECTIVES

Les données récentes sur les rues antiques constituent une approche principalement archéologique, qui est enrichie par une recherche documentaire, chaque fois que cela est possible.

La grande variation que l'on observe au niveau de la hauteur conservée de la sédimentation générée par l'utilisation d'une rue (de 0,5 m pour le *decumanus* 2 à 2 m pour le *cardo* 3), peut témoigner d'une conservation différentielle – il suffit de comparer la hauteur du recouvrement (respectivement 0,5 m et 3 m) – mais aussi de la situation par rapport au centre de la ville antique. En effet, à recouvrement moindre, le *cardo* 1, repéré à mi chemin entre les deux axes précédents, est conservé sur une hauteur de 1,3 m. Autant le *decumanus* 2 témoigne d'un secteur excentré au nord de

la ville antique, autant le *cardo* 3 semble s'intégrer dans une zone centrale. La présence dans le premier cas d'activités artisanales liées au feu (forgerons, potiers et verriers), et dans l'autre d'un revêtement soigné (dallage), confirme leur appartenance à deux secteurs diamétralement opposés de la cité, que ce soit au niveau géographique ou au niveau social. L'étroitesse de la surface fouillée autour du *cardo* 3 ne permet pas de se faire une idée du type d'habitat ou d'édifice public associé.

L'inventaire que nous avons dressé des découvertes récentes de segments de voirie permet de constater une certaine homogénéité du mode de construction : les chaussées sont aménagées avec des graviers ou des cailloutis, plus rarement avec du sable. Le hérisson de fondation du *cardo* 1 n'a pas d'équivalent. Peut-être faut-il le mettre en relation avec le fait que c'est le seul élément du réseau viaire que nous avons décrit qui ne se superpose pas directement au paléosol. Le *cardo* 1 succède, en tout cas au niveau du 60 rue de Châage, à une phase de construction (habitat ?) : le radier en hérisson a-t-il été mis en place pour éviter une déstabilisation de la chaussée ? L'emploi de ressources alluvionnaires (sable, gravier et cailloutis) traduit une gestion opportuniste des matériaux de construction. L'importance des excavations (puits et fosses de grandes dimensions) au nord de la ville mise en évidence par les fouilles du Pôle Mère-Enfant et du 25 rue Saint-Fiacre et que nous relions à l'extraction, pourrait témoigner des besoins locaux, dont la construction de voiries. Cet emploi de ressources alluvionnaires locales a été complété, pour le *decumanus* 2, par des recharges ponctuelles en déchets métallurgiques (scories) effectuées directement par les forgerons installés en bord de rue. Seul en définitive le dallage du dernier état du cardo 3 se distingue nettement. Il faudrait toutefois pouvoir compléter plus largement cette observation ponctuelle (sur 2 m) : il n'est pas impossible que d'autres rues aient bénéficié du même traitement, mais que l'action de récupération des matériaux nous prive de l'information.

Les rues meldoises ne présentent pas vraiment de bombé caractéristique propre aux chaussées de nombreuses voiries antiques. Il faut dire que le sous-sol sableux, qui est auto-drainant, ne nécessite pas une telle disposition. Peut-être aussi cette caractéristique naturelle explique-t-elle que les caniveaux ne soient pas fréquents ? Le *cardo* 3 n'est équipé, que d'un côté, uniquement dans l'un de ses derniers états conservés. De même, pour le *decumanus* 2, les premiers états n'en sont pas équipés. Nous avons pu vérifier sur la portion de cette rue que nous avons dégagée que l'eau ne stagne pas lors des intempéries.

En ce qui concerne la dimension des chaussées, on observe que les largeurs originelles (autour de 7 m) tendent à se rétrécir (4 m) du fait de la pression de l'habitat qui pourrait se densifier et empiéter sur les voies de circulation contrairement à ce qu'il se passe dans d'autres cités comme Autun (REBOURG 1998, p. 178). La chronologie de ce phénomène devra être précisée.

L'absence patente de portique « à la romaine » est un fait marquant des voiries meldoises. Si ce genre d'aménagement est parfois difficilement perceptible – surtout en tranchée de diagnostic – les fouilles semblent confirmer leur absence : le *decumanus* 2 qui a été dégagé sur 80 m n'a pas livré d'autres aménagements bordiers que des caniveaux et des trottoirs.

Les découvertes récentes de tronçons de rue antiques s'intègrent pour la plupart dans le plan du réseau viaire antique proposé par A.-E. Carro en 1858 (cf. fig. 2). Néanmoins, l'absence de documentation de l'érudit est gênante quant à son appréhension du réseau viaire. Il est vrai que le faible recouvrement des voiries (0,2 m pour le *cardo* 1) a dû lui faciliter la tâche. La fouille récente du 25 rue Saint-Fiacre, qui a dégagé le *decumanus* 2 sur une grande distance (80 m), permet de valider pleinement ses propositions de tracé. Faut-il dans ce cas présent rapprocher deux creusements qui recoupent transversalement le *decumanus* 2 et qui ont livré de la céramique de la seconde moitié du XIXe s. avec des fouilles effectuées à cette période ? L'un des creusements ressemble à s'y méprendre à une tranchée de reconnaissance : sa largeur et sa profondeur correspondent à celle de la voirie antique. Ou alors A.-E. Carro a-t-il eu simplement l'opportunité d'observer ces creusements, dont l'un pourrait être mis en relation avec un creusement d'extraction, et de reconnaître la rue antique ? De même, la découverte sur le site d'un « amas » de tessons de céramique commune dans la terre végétale actuelle et sur une surface restreinte, pourrait témoigner de recherches archéologiques qui auraient reconnu partiellement le site gallo-romain. En tout cas les récupérations effectuées à l'époque moderne, en particulier dans les caves antiques, traduisent une certaine connaissance du sous-sol archéologique.

Une partie des données récentes sur le réseau viaire tende à remettre en cause le plan restitué figé depuis le XIXe s.

Si les rues de Châage et Alfred Maury semblent correspondre à des axes antiques, tel n'est pas le cas de la rue Saint-Faron et de son prolongement vers le nord (rue Saint-Fiacre). En effet, deux surveillances de travaux effectuées pour l'une en face du numéro 33 de la rue Saint-Faron et l'autre en face du numéro 19 de la rue Saint-Fiacre n'ont pas permis d'identifier des éléments de voirie antique sous la rue actuelle. Dans la première surveillance, une conduite maçonnée voûtée a été observée à 0,6 m sous le niveau de circulation actuel. Cette découverte confirme les observations réalisées dans la même rue (MAGNAN 1988, p. 44) et qui sont à relier à la présence d'un établissement thermal de grande ampleur. À 65 m au sud-ouest, les découvertes effectuées lors de la fouille du 23 boulevard Jean Rose ont mis en évidence sur la frange nord-est de la fouille un niveau de démolition composé de mortier de tuileau, de tesselles de mosaïque, d'enduits peints et de stucs. Cette couche, ainsi que la découverte d'éléments lapidaires architecturaux (bases et fûts de colonnes), toujours sur la bordure est de la fouille, pourraient témoigner de la proximité de cet établissement thermal. La seconde surveillance a mis en évidence des creusements antiques dans le sous-sol sableux de même nature que ceux repérés plus à l'est lors de la fouille de l'hôpital et qui sont identifiés comme des fosses d'extraction de sable.

La voie dallée découverte au 23 boulevard Jean Rose (*cardo* 3) étonne tant par la qualité de sa construction que par sa situation entre deux *cardines* anciennement reconnus à 50 m d'intervalle (*cardo* 1 et *cardo* 4). Elle pose en tout cas, à notre sens, clairement la question de l'existence de deux trames distinctes, mais qui auraient pu fonctionner ensemble. Le *cardo* 1, qui se superpose à une occupation, serait plus récent que le *cardo* 3 fondé précocement et en relation avec un fossé. À noter que le *cardo* 3 est recoupé par l'installation d'une cave antique (IIIe s.).

Au niveau de la chronologie de la mise en place du réseau viaire, nos données sont pour l'heure minces. Seules les fouilles nous fournissent des données exploitables. Il semble ainsi que le *cardo* 3 soit mis en place précocement, à l'époque augustéenne. Il semble en être de même pour le *decumanus* 2. Surtout, ces deux axes paraissent se greffer sur un parcellaire préexistant et dont la datation fine est un enjeu fondamental pour la compréhension de la genèse du réseau viaire meldois. Le même phénomène a aussi été observé à Paris (ROBIN, MARQUIS 2007, p. 277). La durée de vie du réseau viaire antique est difficile à apprécier : l'érosion des niveaux supérieurs des voiries est certaine, vu le faible recouvrement de celles-ci. Si les rejets mobiliers cessent sur la plupart des voiries à partir du milieu du IIIe s., à l'instar des niveaux d'habitat, ceci traduit-il un abandon complet du réseau ? Au sud, à proximité immédiate du *castrum*, le *decumanus* 3, construit précocement si l'on se base sur la présence d'amphores italiques, a été utilisé jusqu'au IVe s. Outre la durée d'utilisation de cet axe, il faut souligner que cette donnée permet d'attester une occupation tardive extra-muros qu'il faudrait caractériser. Le *decumanus* 3 est perforé par des structures en creux datées des Xe-XIe s. Cela signifie-t-il pour autant que cet axe est abandonné ? La question semble complexe dans la mesure où l'étude documentaire réalisée par Olivier Bauchet au cours du diagnostic a permis de montrer qu'une rue existe au XVIIe s. parallèlement au tracé antique. Elle aboutissait à un pont permettant de franchir le Brasset, ultime avatar du paléochenal de la Marne.

Cette question de la persistance du réseau viaire antique permet d'évoquer la potentielle intersection entre le *decumanus* 1 et le *cardo* 2 mis en évidence au n° 100 de la rue Saint-Faron. Cette intersection se situe à l'emplacement de l'église de l'abbaye Saint-Faron telle qu'elle apparaît sur le plan de Trudaine daté de 1740 (fig. 12). Cette superposition pourrait laisser entendre que la trame viaire antique a d'une manière ou d'une autre « subsisté » dans le paysage au moins jusqu'au haut Moyen Âge - l'abbaye a été fondée à la fin du VIIe s. -, puisqu'elle a conditionné le choix de l'emplacement d'une fondation monastique. Un déplacement au Moyen Âge du *cardo* 2 vers l'ouest, peut-être en relation avec le développement de l'abbaye, pourrait avoir débouché sur la création de la rue Saint-Faron. De même, pour le *decumanus* 2, comment interpréter la découverte systématique, sous le niveau de décapage, de tessons de céramique et de monnaies du XIVe s. ? Faut-il les mettre en relation avec une utilisation médiévale de l'axe antique ou alors témoignent-t-ils simplement de la mise en culture de la parcelle ? Le problème est complexe et l'archéologie ne peut seule y répondre : les recherches en archives sont indispensables pour compléter notre approche.

Le cadastre du XIXe s. et l'actuel qui le reprend dans ses grandes lignes, mettent en lumière une certaine fossilisation de la trame viaire antique. Nous avons précédemment évoqué le cas du *cardo* 1 qui est particulièrement révélateur : il se situe à mi-chemin entre les actuelles rues de Châage et de Saint-Faron sur une limite parcellaire que l'on suit bien

(cf. fig. 3). Dans sa partie nord, entre la rue de l'Hospice et l'emprise de la fouille du 25 rue Saint-Fiacre, un chemin apparaît même sur le cadastre napoléonien. Néanmoins, la fouille archéologique ne confirme pas systématiquement l'approche morphologique.

Cette situation induit une bonne préservation des vestiges des rues antiques et paradoxalement une approche difficile dans le cadre de l'archéologie préventive : il est impossible de sonder sous les rues actuelles et il est souvent compliqué de s'approcher des murs de clôture avec une pelle mécanique ! Néanmoins, la superposition de certaines rues actuelles (rue de Châage, rue Alfred Maury) sur le tracé de rues antiques rend indispensable la surveillance systématique et organisée des travaux affectant les premières.

La marque du réseau viaire antique est telle à Meaux que la création d'une nouvelle rue est-ouest entre les rues de Châage et Saint-Fiacre va presque se superposer au tracé du *decumanus* 2, qui à l'heure où la nouvelle rue a été décidée était encore inédite. Gageons que les autorités locales soient inspirées pour la dénomination de ce nouvel axe…

Nos données sont tributaires des modalités d'intervention de l'archéologie préventive actuelle (surveillance de travaux, diagnostic ou fouille) qui conditionnent clairement et la qualité des observations et la validité des interprétations et qui tendent à morceler notre compréhension de la ville antique et en particulier de son réseau viaire : ne sommes-nous pas tentés en définitive de complexifier le réseau viaire du fait d'une approche trop souvent ponctuelle ?

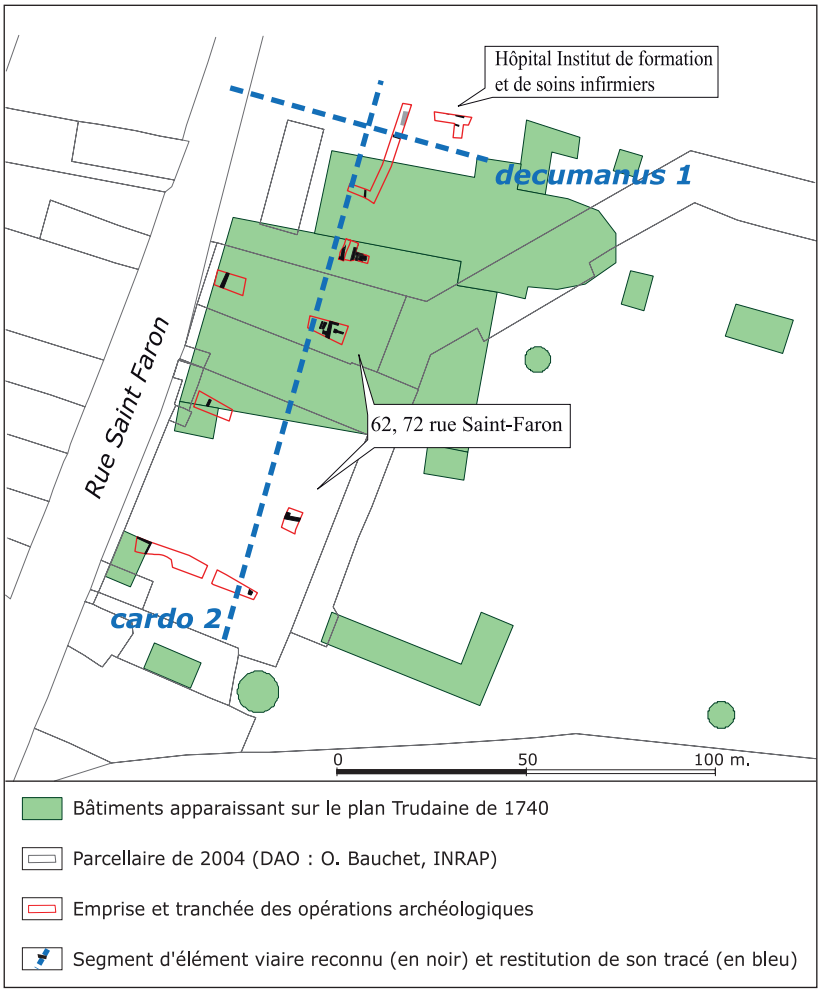

Fig. 12 - Meaux (Seine-et-Marne). Plan des tranchées de diagnostic et de l'abbaye Saint-Faron replacé sur le fond cadastral actuel. © DAO O. Bauchet et N. Gomes (INRAP)

NOTES

1. Cette contribution, qui témoigne d'un travail d'équipe, doit beaucoup aux indispensables collaborations d'Olivier Bauchet, Frédéric Barenghi, Nathalie Gomes, Stéphanie Lepareux-Couturier. Que tous trouvent ici l'expression de mes remerciements. Nous sommes aussi redevables du travail de terrain effectué par les archéologues qui ont participé aux fouilles. Cet article a bénéficié de la relecture et des orientations bibliographiques de Sandrine Robert que nous remercions.

2. La découverte de dalles effectuée rue Longperrier (BERNINI 1976) doit être prise avec précaution.

3. À ce jour, ces données n'ont pas fait l'objet d'un rapport, l'importance des découvertes ayant nécessité l'engagement de l'intégralité du budget dans la partie fouille.

4. La bibliographie des découvertes archéologiques effectuées depuis le XIXe s. est fort importante. Il ne nous est pas paru utile de la retranscrire dans le cadre de cet article. Nous renvoyons le lecteur à la parution prochaine du volume de la Carte Archéologique consacré à la Seine-et-Marne.

5. Les références des rapports des opérations archéologiques ne sont pas citées. Ils ont tous été effectués par l'auteur. Les rues antiques ont été numérotées au fur et à mesure de leur découverte.

6. Cette fructueuse collaboration vient de déboucher sur un PCR intitulé "Meaux : archéologies d'un patrimoine pour la période 2008-2010 (direction : D. Couturier).

7. Durant cette période 21 opérations de diagnostic ont été effectuées par nos soins sur l'emprise de la ville du Haut-Empire. Elles ont donné lieu à trois fouilles : celle du Pôle Mère-Enfant en 2004 (rapport en cours), celle du 23 boulevard Jean Rose en 2005 (cf. note suivante) et celle du 25 rue Saint-Fiacre (2007).

8. Cf. supra note 3.

9. Les diagnostics archéologiques montrent qu'à l'exception de l'impact des établissements monastiques (abbaye Saint-Faron en particulier), les vestiges de la ville du Haut-Empire ont été peu affectés jusqu'au XIXe s., marquant un timide retour de l'urbanisation : seule la mise culture a altéré le sommet de la sédimentation antique. La présence médiévale au sens large se traduit par la découverte de tessons de céramique, le plus souvent datés du XIVe s.

10. Ces amphores pourraient être mises en relation avec la production d'amphores régionales attestée sur Meaux (LAUBENHEIMER, COUTURIER, GAUTIER 2005).

11. La rue antique repérée rue Alfred Maury (cf. supra) est signalée elle aussi à une profondeur identique par rapport à la surface.

12. L'exiguïté de l'emprise et la conservation différentielle de la voirie ne nous ont pas permis de réaliser une coupe globale.

13. À l'heure de l'écriture de cet article, si la fouille du 25 rue Saint-Fiacre est terminée, l'étude n'a pas encore commencé : les données présentées ici sont donc provisoires.

14. À Amiens, on estime à 350 000 m3 la quantité de matériaux extraits pour construire et entretenir les voiries de la ville (BAYARD, MASSY, 1983 p. 59)

15. Il est vrai que l'on peut difficilement comparer une sédimentation générée par la circulation d'une équipe d'archéologues avec l'utilisation d'une rue antique.

16. La céramique importée aurait-elle seule été ramassée ?

17. Plus largement, les découvertes de céramique sigillée argonnaise dans l'emprise de la ville du Haut-Empire sont suffisamment récurrentes pour qu'on revisite le cliché d'un abandon généralisé à partir du IIIe s.

18. Il faudrait peut-être procéder, eu égard au faible enfouissement des rues antiques, à des sondages manuels permettant une approche plus fine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAYARD D., MASSY J.-L. (1983) - Amiens romain, Samarobriva Ambianorum. *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial, ill. 1983.

BEDON R., CHEVALLIER R., PINON P. (1988) - Recherche de « architecture et urbanisme en Gaule romaine. Tome 2 : l'urbanisme en Gaule romaine [52 av. J.-C. - 486 apr. J.-C.], 1988, 270 p.

BERNINI G. (1977) - Notice sur la découverte d'un tronçon de voie romaine, dite d'Auguste, à Meaux. *Bulletin de la Société littéraire et historique de la Brie*, XXXIII, 1976 (1977), p. 11-15, 1 photo, 2 fig.

BONNO A. (s. d.) - Les rues anciennes de Meaux et les édifices civils et religieux qui se trouvent dans la ville et dans les faubourgs. Manuscrit sur papier, s. d., n. p. [fol. 30].

CARRO A. (1872) - Mémoire sur la topographie primitive de la ville et du territoire de Meaux. *Mémoire de la Société des Antiquaires de France*, t. XXV, 1872, p. 1-32.

CHOUQUER G. (1993) - La ville, la mémoire et la forme, dans : Paysages découverts, Histoire, géographie et archéologie du territoire en Suisse romande, *Groupe Romand d'études d'archéologie du territoire*, 1993, II, p. 61-78.

DESBORDES J.-M. (1970) - Le site de Meaux antique. *Archéologia*, n° 34, mai-juin 1970, p. 60-69, ill.

De Vesontio à Besançon (2006) - Catalogue d'exposition. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, Éditions Chaman, 2006.

DUMASY F. (1998) - Les villes de la Gaule romaine au Haut-Empire, dans : *La ville neuve : une idée de l'Antiquité ?* 1998, p. 147-167.

LAPORTE J.-P. (1996) - Meaux gallo-romain, dans : Bedon R. (éd.), *Les villes de la Gaule Lyonnaise : Caesarodunum*, XXX. Université de Limoges, Centre de recherche A. Piganiol, PULIM : 1996, p. 179-224.

LAUBENHEIMER F., COUTURIER D., GAUTIER S., (2005) - Les amphores de Meaux (Seine-et-Marne). Un nouveau type d'amphore gauloise : la Gauloise 16, dans : *Les denrées en Gaule romaine : production, consommation, échanges*, Table-ronde des 24 et 25 novembre 2005.

MAGNAN D. (1988) - Meaux gallo-romain, dans : *Meaux gallo-romain et la Bauve*, AMA, 1998, p. 31-52, ill.

MAGNAN D. (1998) - La Bauve, sanctuaire des Meldes, dans : *Profane et sacré en Pays Meldois*, AMA-Musée Bossuet, 1998, p. 75- 83.

MAGNAN D. (2007) - La topographie meldoise gallo-romaine : état des connaissances sur Meaux (77) au début du XXIe s, dans : *Les villes romaines du nord de la Gaule, sous la direction de Roger Hanoune*, Revue du Nord, Hors série collection Art et Archéologie n° 10, 2007, p. 229-256.

MAGNAN D. (à paraître) - *Les édifices de spectacle gallo-romains de Meaux (Seine-et-Marne)*, Supplément à la Revue Archéologique Interrégionale Centre Île-de-France, à paraître.

MESQUI J. (1980) - Les routes dans la Brie et la Champagne occidentale : histoire et techniques. *Revue générale des Routes et Aérodromes*, Paris. 1980.

REBOURG A. (1998) - L'urbanisme d'Augustodunum (Autun, Saône-et-Loire). *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

ROBIN S., MARQUIS P. (2007) - Lutèce : un état de la recherche sur la ville gallo-romaine Dans : Les villes romaines du nord de la Gaule, sous la direction de Roger Hanoune, *Revue du Nord, Hors série collection Art et Archéologie, n° 10*, 2007, p. 271-291.

SETHIAN E., PIOZZOLI C. (1997) - *Meaux, Caisse d'Allocations Familiales, Antenne sociale, 1, avenue de la République, Seine-et-Marne, site 77 284 031, rapport de diagnostic archéologique*. AFAN/SRA-IDF, 1997, 18 p. 21 figures.

David COUTURIER
INRAP
david.couturier@inrap.fr

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 1 – 2008

Table des matières

Préface de Bruno Foucray, Conservateur régional de l'Archéologie

Introduction, Daniel Mordant, Directeur de publication

Articles

A. CHABROL, M. CHRISTENSEN, M. OLIVE, A. ROBLIN-JOUVE, P. RODRIGUEZ, A. SAMZUN, Rive droite, rive gauche : les occupations magdaléniennes d'Étiolles (Essonne).....7

F. VALENTIN, C. BUQUET-MARCON, J. CONFALONIÉRI, R. COTTIAUX, V. DELATTRE, L. LANG, I. LE GOFF, P. LAWRENCE-DUBOVAC, C. VERJUX, Découvertes récentes d'inhumations et d'une incinération datées du Mésolithique en Île-de-France. 21

Y. LANCHON, F. BOSTYN, L. HACHEM, Y. MAIGROT, E. MARTIAL avec la collaboration de E. BOITARD-BIDAULT, Le Néolithique ancien dans la basse vallée de la Marne : l'habitat de Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » (Seine-et-Marne).....43

P. BRUNET, G. DURBET, D. HADJOUIS, Un site du Bronze ancien : « Le Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). 95

R. COTTIAUX, P. LAWRENCE-DUBOVAC, Un ensemble funéraire de l'âge du Bronze moyen à Mareuil-lès-Meaux « Les Vignolles » (Seine-et-Marne). 113

A. BULARD, Un dépôt de neuf cuirasses découvert à Paris au XVIIe s. 125

A. VIAND, G. AUXIETTE, D. BARDEL, L'habitat hallstattien de Milly-La-Forêt « Le Bois Rond » (Essonne). 133

J.-M. SÉGUIER, N. GINOUX, P. MÉNIEL, L'habitat de La Tène ancienne du Château à Roissy-en-France (Val-d'Oise). 169

D. COUTURIER, Nouvelle approche du réseau viaire de la ville de Meaux antique (Seine-et-Marne). 191

Y. BARAT, V. VENET, Épaphrodite et sa « gazelle » : un souvenir du *circus maximus* aux confins de l'Île-de-France. 209

Y. BARAT, A. SAMZUN, Découverte d'un établissement germanique du Bas-Empire (IVe s.) aux Essarts-le-Roi (Yvelines). 215

C. GONCALVES-BUISSART, P. LAWRENCE-DUBOVAC, C. LE FORESTIER, Présentation de deux nécropoles à inhumations du Bas-Empire fouillées récemment à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) et Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines).....227

P. MÉTROT, C. BUQUET-MARCON, Sépultures de la fin de l'époque mérovingienne à Dugny (Seine-Saint-Denis). 255

F. GENTILI, L'habitat du haut Moyen Âge de « La Chapelle, La Croix Verte » au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise). 265

J.-H. YVINEC, Étude archéozoologique du site rural haut Moyen Âge du Mesnil-Aubry « La Croix Verte/La Chapelle » (Val-d'Oise).....309

M.-P. RUAS avec la participation de B. PRADAT, Les productions agro-pastorales du haut Moyen Âge au Mesnil-Aubry (Val-d'Oise) : étude carpologique de « La Croix Verte, La Chapelle ».....321

I. LAFARGE, I. CAILLOT, Premiers résultats des surveillances archéologiques de la restauration de l'église Saint-Sulpice d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).....353

F. RAVOIRE, Étude d'un ensemble de céramiques du XVIe s. provenant d'un dépotoir domestique à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). ...379

P. CELLY, Le premier bastion de l'enceinte de Charles IX dite des « Fossés Jaunes », musée de l'Orangerie, Paris 1er. 397

C. PIOZZOLI, Un sondage archéologique dans la propriété de Rodin à Meudon (Hauts-de-Seine) : 1951 ou la disgrâce des plâtres. 417

Mémoires de diplômes universitaires soutenus en 2006/2007 portant sur l'Île-de-France.....423

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère Culture Communication

Institut national de recherches archéologiques préventives
Inrap

Prix : 15 €